

ROZOY FLASH n° 171

Bulletin d'informations communales – 7 février 2020

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 24 janvier 2020



La séance du Conseil Municipal du 24 janvier, présidée par José FLUCHER, Maire, débute à 20h30, salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Sont présents : Nicolas FRICOTEAUX – Marie-Agnès MARCHAND – Sylvain POULAIN – Lucienne BEKALAREK – Martine MAINGAINT – Jean-René DURTETTE – Dominique LECLERCQ – Patricia CARAQUIN – Xavier BOULANDE – Olivier THOUANT.

Absents excusés :

Roger POTET – Pouvoir à José FLUCHER

Christelle BERNAILLE – Pouvoir à Marie-Agnès MARCHAND

Adeline MOINEUSE

Secrétaire de séance :
Marie-Agnès MARCHAND

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Demande de subventions DSIL,
- Demande de subventions DETR,
- Demande de subventions API,
- Demande de subventions APV,
- Convention fouilles archéologiques,
- Recensement des chemins ruraux,
- Convention mise à disposition – Syndicat secteur scolaire du Collège,
- Rénovation mât accidenté – 293 place de la Neuville,
- Convention ADICA – route d'APREMONT,
- Convention ADICA – parking « Digue »,
- Questions diverses.

Ajout à l'ordre du jour :

- Contrat d'assurances des risques statutaires,
- Convention de mise à disposition SIEMPPR

Après avoir adopté le compte rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

DELIBERATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION DSIL (DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL)

Le Conseil Municipal sollicite des subventions au titre du dispositif DSIL pour les travaux suivants :

Nature des travaux	Montant de l'opération HT	% Subvention
Tiers lieu numérique	300 000.00 €	
Toiture haras	17 867.30 €	
Salle de convivialité	118 669.85 €	
Toiture bâtiment derrière mairie	30 929.50 €	

DEMANDE DE SUBVENTIONS DETR (DOTATION D'EQUIPEMENTS DES TERRITOIRES RURAUX)

Le Conseil Municipal sollicite des subventions au titre du de la DETR pour les travaux suivants :

Nature des travaux	Montant de l'opération HT	% Subvention
Tiers lieu numérique	300 000.00 €	
Toiture haras	17 867.30 €	
Salle de convivialité	118 669.85 €	
Toiture bâtiment derrière mairie	30 929.50 €	

DEMANDE DE SUBVENTIONS API (AISNE PARTENARIAT INVESTISSEMENT)

Le Conseil Municipal sollicite les subventions suivantes, au titre du dispositif API :

Nature des travaux	Montant de l'opération HT	% Subvention
Collégiale	1 025 968.54 €	35 %
Tiers-lieu numérique	300 000.00 €	20 %
Salle de convivialité	118 669.85 €	20 %

DEMANDE DE SUBVENTIONS APV (AISNE PARTENARIAT VOIRIE)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de solliciter du Département les subventions suivantes :

Nature des travaux	Montant de l'opération HT	% Subvention
Elargissement Route d'APREMONT et Mur de soutènement	93 765.63 €	47 %

CONVENTION FOUILLES ARCHEOLOGIQUES

Avant le début de la 1^{ère} tranche des travaux, des fouilles archéologiques vont être effectuées autour de la collégiale à la mi-février.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention pour le diagnostic archéologique.

2 à 3 mois d'attente seront nécessaires avant le début des travaux.

La 1^{ère} tranche de travaux (partie nord-ouest de la collégiale) d'un montant de 1 039 993.54 € HT sera couverte intégralement par les subventions obtenues :

Région 15% -- Département 35% - DRAC 50% (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

RECENSEMENT DES CHEMINS RURAUX

Un délégué de l'Association Les Chemins du Nord Pas de Calais Picardie a répertorié, pendant une semaine, les chemins de la commune et a remis un rapport et un plan de gestion à la commission Environnement et Tourisme, présidée par Olivier THOUANT.

Après étude de ce rapport, il a été décidé, dans une démarche écologique et touristique, en premier lieu, de planter des haies sur le chemin de la Justice. Cette opération sera financée à 50 % par la région. Le bornage, qui devra être réalisé par un géomètre, le sera à hauteur de 70 %.

Une réunion de concertation va être organisée avec les propriétaires et locataires, riverains de ce chemin.

Le Conseil Municipal accepte la délibération.

CONVENTION MISE A DISPOSITION – SYNDICAT SECTEUR SCOLAIRE DU COLLEGE

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer avec le Syndicat du Secteur Scolaire du Collège un avenant à la convention concernant la mise à disposition de M. Dominique BOITTE, adjoint technique.

Le nombre d'heures mises à disposition sera ainsi augmenté temporairement pour les nécessités de service.

RENOVATION MAT ACCIDENTE – 293 PLACE DE LA NEUVILLE

Un mât, situé place la Neuville, a été percuté par un véhicule, lors de la brocante organisée le 30 juin 2019 et a été endommagé.

L'USEDA propose d'effectuer les travaux de remplacement pour un coût total de 2 384.79 € HT.

L'assurance remboursera ensuite la commune.

Le Conseil Municipal décide d'accepter le remplacement.

CONVENTION ADICA - ROUTE D'APREMONT

(ADICA : Agence Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne qui assure la maîtrise d'œuvre, c'est-à-dire le montage administratif du dossier, la conception et le suivi des travaux)

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer une convention avec l'ADICA concernant les travaux d'élargissement de la Route d'APREMONT, pour un montant de 300 € HT.

CONVENTION ADICA – PARKING « DIGUE »

De même, dans le cadre de l'aménagement de la Cour des Prés, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer une convention concernant des travaux d'aménagement sur le parking Digue, pour un montant de 600 € HT.

CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

En cas d'accident du travail, de maladie professionnelle, de maladie ordinaire (ou grave maladie), etc., la collectivité est tenue de verser des prestations à l'agent (traitement et/ou frais médicaux). Le contrat d'assurance des risques statutaires a pour objectif de couvrir en partie ces risques financiers. Le contrat actuel, souscrit auprès du Centre de Gestion de l'Aisne arrivera à échéance le 31/12/2020.

Le Conseil Municipal autorise le Centre de Gestion à négocier et à souscrire pour le compte de la commune un nouveau contrat à compter du 01/01/2021.

CONVENTION MISE A DISPOSITION – SIEMPPR

M. le Maire est autorisé à signer la convention avec le Syndicat Intercommunal des Ecoles Maternelle et Primaire du Pays Rostand concernant la mise à disposition au sein de la commune de Mme Maryse GERLOT, agent des services techniques contractuel.

QUESTIONS DIVERSES

ECOLE JEANNE D'ARC demande une participation financière de la commune pour le séjour des enfants de la commune. La demande va être transmise au SIEMPPR.

L'USEDA va organiser une réunion sur la fibre optique pour expliquer la commercialisation.

RESTAURANT ENTRE NOUS M. le MAIRE a rencontré des éventuels repreneurs de l'hôtel-bar-restaurant.

Conditions pour la première année : gratuité les 3 premiers mois, puis un loyer de 400 € pendant 3 mois et 700 € les 6 mois suivants. A la fin de la première année, le loyer mensuel sera de 900 €.

Après avoir lu plusieurs courriers de remerciements pour les colis de Noël et de vœux, M. le Maire propose un tour de table :

Lucienne BEKALAREK évoque le problème d'une gouttière qui, par temps de pluie, fuit au-dessus d'une portion de trottoir, rue Charles de Gaulle (ancien atelier M. COCHEFERT).

Patricia CARAQUIN a remarqué, dans l'agenda distribué par la Communauté de Communes, l'absence des coordonnées de la maison de retraite et de l'association Les Amis d'Hélistende.

Olivier THOUANT fait la remarque sur 2 marronniers, place de la Neuville, qui n'ont pas été remplacés.

La séance du Conseil Municipal est clôturée à 22h35

Informations générales



HAUTS DE FRANCE PROPRES

**RENDEZ-VOUS DIMANCHE 8 MARS
9h, SUR LA PLACE DE L'EUROPE**

La Région Hauts de France, en partenariat avec les fédérations de chasse et de pêche organisent pour la quatrième année consécutive l'opération « Hauts-de-France propres ».

En vue de devenir un territoire exemplaire, cette grande opération de collecte de déchets se déroulera les **6 (pour les écoles), 7 et 8 mars 2020**.

Si vous désirez participer à cet acte écocitoyen, prenez contact avec la mairie de votre commune.

Le but : être encore plus nombreux sur le terrain, une manière d'encore mieux nettoyer notre belle nature et de se retrouver autour d'un verre de l'amitié !



Ci-dessous, tableau des permanences de l'Armée de Terre, pour le secteur de Thiérache.

Armée de Terre Information et Recrutement			Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin
HIRSON	C.I.O. Rue du jeu Battoir 03.23.58.31.31	09h00 à 12h00 13h30 à 16h00	8	5	4	1	6	2
GUISE	Mission locale 133, rue Chantraine 03.23.61.23.11	09h00 à 11h30	22	11	19	15	12	10
VERVINS	Mission locale Mairie 03.23.98.91.48	13h30 à 16h00	22	11	19	15	12	10
HIRSON	Mission locale Rue Michelet 03.23.99.34.00	09h00 à 12h00 13h30 à 16h00	30	18	24	29	27	24
Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de L'AISNE 44, rue Vinchon – 02000 LAON Tél. : 03.23.26.72.38 – Mail : grs-ne-cirfa-terre-laon.accueil.fct@intra.def.gouv.fr								
2020			L'ARMÉE DE TERRE RECRUTE ET FORME 15 000 POSTES			SENGAGER.FR VOTRE VOLONTÉ. NOTRE FIERTÉ.		



REUNION FIBRE OPTIQUE

Suite à l'arrivée de la fibre optique, une réunion d'information publique va être organisée dans la commune

le mardi 25 février à 18h00.

Cette réunion regroupera les communes de ROZOY SUR SERRE, RAILLIMONT, ROUVROY SUR SERRE et SOIZE.

Elle a pour but de répondre aux questions que peuvent se poser les administrés (ex : combien coûte le raccordement, les dates de commercialisation, les opérateurs présents...).

Un flyer d'information sur cette réunion vous sera distribué quelques jours auparavant.

organisé par l'association 

Journée préparatoire pour le camp ados



Venez créer vos propres vacances !



Comme chaque année, l'association T.A.C.T. prévoit un camp pour adolescents du 03 au 10 août 2020 (8 jours) pour 24 jeunes de 12 à 17 ans. Le programme sera choisi par les jeunes.

Tarif pour les habitants du territoire: maximum 145 € (selon le bénéfice de « Bons Temps Libre » de la CAF).

L'association souhaite intégrer les jeunes à l'élaboration du projet. Pour ce faire, une journée préparatoire de découverte et de conception du programme est prévue le **VENDREDI 21 FEVRIER** de 9h00 à 17h00 dans les locaux de la salle informatique de ROZOY-SUR-SERRE (repas pris en charge par T.A.C.T.).



ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 (1^{er} tour) et 22 mars (2^{ème} tour) prochains. Bureau de vote au 1^{er} étage de la mairie - ascenseur.

RAPPEL : la commune de ROZOY SUR SERRE comptant plus de 1 000 habitants, il n'est pas possible de panacher, c'est-à-dire de rayer ou d'ajouter des noms sur les

listes qui doivent être complètes (15 noms) et paritaires (8 hommes-7 femmes ou 8 femmes-7 hommes).

Tout nom rayé entraînera la nullité du bulletin.

Par ailleurs, les électeurs désigneront, en même temps que leurs conseillers municipaux, leurs conseillers communautaires (4 plus 1 délégué complémentaire) qui les représenteront à la Communauté de Communes « Les Portes de la Thiérache ». Enfin, il est désormais obligatoire de présenter une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis, carte vitale avec photo...) au moment de voter.

MANIFESTATIONS A VENIR - PROGRAMMATIONS

Vendredi	7 février	BELOTE organisée par l'APE du Collège	Inscriptions dès 19h00 – Début 20h00 – 6€
Mercredi	12 février	BELOTE organisée par les Aînés Rostands	Inscriptions dès 13h30 – Début 14h15 – 6€
Mercredi	4 mars	BELOTE organisée par les Anciens Combattants en partenariat avec la Fanfare	Inscriptions dès 13h30 – Début 14h15 – 6€
Vendredi	6 mars	LOTO organisé par l'APE du Collège	Ouverture 18h30 – Début des jeux 20h
Samedi	21 mars	SOIREE MARDI GRAS organisée par le Foyer Rural	
Samedi	4 avril	LOTO organisé par l'APE de l'Ecole du Bailli	Ouverture 18h30 – Début des jeux 20h
Samedi	16 mai	PETANQUE organisée par les parents d'élèves du Collège	
Lundi	16 mars	CINEMA – 20h30 – LES VÉTOS – Comédie/ drame-avec Clovis CORNILLAC – 1h40	
Lundi	23 mars	CINEMA – 20H30 – UNE BELLE EQUIPE – Comédie avec Kad MERAD – 1h35	
Mardi	11 février	RANDONNEES PEDESTRES – Organisées par le Foyer Rural Départ 14h00, place de l'Europe	
Samedi	22 février		
Mardi	10 mars		
Samedi	28 mars		
Dimanche	8 mars	TENNIS DE TABLE, à 14h30 – match – Equipe 1 - Régionale	Venez au gymnase supporter nos sportifs !!
Dimanche	15 mars	BADMINTON, rencontres Interclubs du Département	
Samedi	4 avril	TENNIS DE TABLE, à 19h30 – match – Equipe 2- Départementale	
Dimanche	5 avril	TENNIS DE TABLE, à 14h30 – match – Equipe 1 -Régionale	
Dimanche	26 avril	BADMINTON, réception de SAINT ERME et CHATEAU PORCIEN	